# NAV Drone Viewer version 3.6 Guide d'utilisation



Doc : v. 3.0 - fr-ca - Instructions traduites

## Droits d'auteur

 $\ensuremath{\mathbb{C}}$  NAV CANADA 2024 (adapté à partir du guide de l'utilisateur  $\ensuremath{\mathbb{C}}$  2024 Unifly NV)

## Table des matières

_ 2
_ 3
_ 5
_ 5
_ 5
_ 5
_ 5
_ 5
_ 7
8
8
8
10
12
12
13
13
14
16

## 1 Préface

### 1.1 Public visé

Ce guide d'utilisation est destinée à toute personne qui souhaite utiliser NAV Drone Viewer pour visualiser l'espace aérien canadien, ainsi que des données relatives aux opérations visuelles en ligne de mire (VLOS, Visual Line of Sight Operations).

L'objectif de ce guide d'utilisation est d'aider le lecteur à comprendre comment utiliser les fonctionnalités offertes par NAV Drone Viewer pour visualiser l'espace aérien canadien, ainsi que des données sur la visibilité directe.

Une connaissance de base de votre plateforme PC et la prise en charge d'un navigateur Web sont les seules conditions préalables à la compréhension des informations présentées dans ce guide d'utilisation.

### 1.2 Logiciels pris en charge

Les navigateurs Web suivants sont pris en charge :

- Evergreen i.e. navigateurs mis à jour automatiquement, tels que Microsoft Edge (version actuelle et deux versions antérieures), Mozilla Firefox (version actuelle et deux versions antérieures avec les principaux correctifs appliqués) et Google Chrome (version actuelle et deux versions antérieures).
- Apple Safari (version actuelle et une version antérieure)
- Opera (version actuelle et deux versions antérieures)



La visite du site Web NAV Drone Viewer à l'aide de Microsoft Internet Explorer n'est pas prise en charge. Veuillez utiliser l'un des navigateurs répertoriés ci-dessus.

#### 1.3 Structure du document

Chaque chapitre décrit des concepts et procédures essentiels qui vous aideront à utiliser l'application Web Nav Drone Viewer.

- Section 1 : Introduction
- Section 2 : NAV Drone Viewer
- Section 3 : Glossaire

#### 1.4 Commentaires du lecteur

NAV CANADA vous invite à lui faire part de vos commentaires sur ce guide d'utilisation. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse <u>navdrone@navcanada.ca</u>.

#### 1.5 Avis de non-responsabilité

- · Les illustrations figurant dans ce guide d'utilisation peuvent différer du produit réel.
- Dans certains cas, il existe plusieurs façons d'effectuer une même action dans l'application.
   Dans le contexte de ce guide d'utilisation, certaines méthodes possibles ne sont pas décrites.

 Les fonctionnalités disponibles du produit dépendent de votre configuration, ainsi que de votre rôle et de vos responsabilités. Par conséquent, il est possible que vous n'ayez pas accès à toutes les fonctionnalités décrites dans ce guide d'utilisation.

## 2 Introduction

NAV Drone se compose des applications suivantes :

- L'application NAV Drone Viewer : accessible sur la page <u>https://map.navdrone.ca</u>.
- L'application NAV Drone Web : accessible sur la page <u>https://portal.navdrone.ca</u>.
- L'application NAV Drone Mobile App : disponible pour Apple iOS et Google Android.

NAV Drone Viewer est une application Web qui affiche l'espace aérien canadien, ainsi que des données sur la visibilité directe (VLOS).

Conjointement, l'application NAV Drone Web et l'application NAV Drone Mobile App offrent une solution complète et conviviale pour les pilotes de drones professionnels et de loisir, les exploitants de drones et les membres d'équipage de drone.

Ce guide d'utilisation se concentre sur la façon d'utiliser l'application NAV Drone Viewer.

## **3 NAV Drone Viewer**

### 3.1 Ouvert NAV Drone Viewer

Démarrez votre navigateur et ouvrez l'NAV Drone Viewer (<u>https://map.navdrone.ca</u>). Lorsque vous ouvrez NAV Drone Viewer, l'écran de *bienvenue* vous propose trois options :

1. Visualiser les informations sur l'espace aérien qui s'appliquent aux opérations *de base*.

MAY Drane		Aide	Contactez-nous	Français
	Bienvenue à NAV Drone Viewer			
	(W) Does (New etc.) on any adjustment scenaria effective (spatison) is in does public water or any adjust of press planet (public registra). A new or all is usually not all planet and (public public public public public) for (sc) or (sc) and (sc) adjust of period (sc) adjust of (sc) adjust of (sc) adjust of (sc) adjust of (sc) or (sc) adjust of (			
	Quelles géozones souhaitez-vous voir?			
	O Base A			
	Pour faire voler un drone dans l'espace aérien canadien, les exploitants (à l'exception de ceux qui utilisent des drones pesant moins de 250 gi doivent obtenir un certificat de pilote (pour les opérations de base ou avancées) auprès de Transports Canada.			
	Dans NAV Drone Viewer, lorsque la catégorie d'opérations « Base » est sélectionnée, l'application affiche les géozones applicables aux opérations de base.			
	Pour en savoir plus sur les règres et les lignes directrices pour les opérations de base, visitez le site Web de Transports Canada.			
	O Avancée -			
	O Microdones -			
	Ne plus montrer par la suite			
	Commencer & utiliser NAV Drone Viewer			

2. Visualiser les informations sur l'espace aérien qui s'appliquent aux opérations avancées.

Notif Drose		Aide	Contactez-nous	Français
	Bienvenue à NAV Drone Viewer			
	NM Drug Never at the case to ablact the case to be different to generate actions to the down a power source as each case to many source as each of the source as			
	Quelles géozones souhaitez vous voir?			
	O Base v			
	Ø Avancée ×			
	Pour faire voler un drose dans liespace aérien casadien, dans un environnement obpérations avancéer, les exploitants (à l'exorption de ceux qui utilisent des drones pesant moins de 250 gli doivent obtenir un certificat de ploite – opérations avancées audrés de l'imports Canada.			
	Dans NAV Drone Viewer, lorsque la catégorie d'opérations « Avancée » est sélectionnée, l'application affiche les géozones applicaties aux opérations avancées.			
	Pour en savoir plus our les règles et les lignes directrices pour les opérations avancées, visitez le site Web de Transports Canada			
	O Microdrones -			
	Ne plus montrer par la suite			

3. Visualiser les informations sur l'espace aérien qui s'appliquent aux opérations de *microdrones* 

Mdd Deose		Aide	Contactez-nous	Français 🛛 🗸
	Bierwenus à NAV Drone Viewer No Don Viewer van se autoanne samt Afren te gaterne dir la neur pour su 'n pour pour sa van pour agent d'Amere peterne sur calegal et neur autoanne se planne au parten par la neur son dir d'art d'or planne a SOS par en en hande hill Oren acenter au la planne au bennement la hortes samt agent et entre hill hort ace hill Oren pour tarter et al son acenter al son a planne au la planne au bennement la horte samt agent et entre hill hort ace hill Oren pour tarter et al son acenter al son a planne au bennement la horte samt acente Balan der entre hill hort ace hill Oren pour tarter tarter et al son acenter al son acenter al son al planne au bennement acenter entre hill hort acenter acente planne acenter et al son acenter acenter et al son acenter acenter acenter acenter acenter acenter acenter planne acenter acenter acenter acenter Quelle génomen souhalte-vous voit /			
	○ Base ~			
	O Annole -			
	Microdrones A			
	Pour lare valer un introducera dans linguase añora canadan, los repúblicas nivel pas benin de pondede su conflica de Transporta Canada Tabatina, ever vert da Rejerenter da Invitoria canader IRAC et el la Los ar fanismatarias, las encoducera (« 250 g) cont définis comme des aéronde navigades et, à ce titre, il lour est interdir de péndere dans contains tipes d'espace aéron.			
	Dans NAV Drone, lorsque la catégorie d'opérations « Microdrone » est sélectionnée, l'application affiche les géozones où les microdrones peuvent ou ne peuvent pas voler.			
	Pour en savoir plus sur les règles et les lignes directrices pour les opérations microdiones, visitez le site Web de Transports Canada.			
	Ne plus montrer par la suite			

L'écran de *bienvenue* s'affiche chaque fois que vous démarrez NAV Drone Viewer. Si vous cliquez sur la case *Ne plus afficher à nouveau*, cet écran ne s'affichera plus. Vous pourrez cependant basculer entre les options *Base, Avancée* et *Microdrones*. Voir également "Masquer / afficher les couches de la carte" on page 10.

#### 3.2 Aperçu de l'interface utilisateur

Le NAV Drone Viewer comprend les éléments d'interface utilisateur suivants :



Description
La <i>barre de menus supérieure</i> vous permet de sélectionner la langue (anglais ou français) et fournit des informations supplémentaires sur l'application, telles que les sections <i>Aide</i> et <i>Contactez-nous</i> pour communiquer avec NAV CANADA.
La fenêtre de carte affiche des informations sur l'espace aérien canadien. L'exemple ci-dessus montre des informations sur l'espace aérien pour les opérations avancées. Voir également "Afficher les informations sur l'espace aérien" on page 12.
Le bouton <i>Couches cartographiques</i> vous permet de configurer les couches qui doivent être visibles sur la carte. Voir également "Masquer / afficher les couches de la carte" on page 10.
Le champ de <i>Cherche</i> permet de chercher des emplacements. Cliquez sur le champ, puis commencez à entrer une adresse ou des coordonnées de latitude et longitude. Lorsque vous sélectionnez l'un des résultats de recherche, la carte se repositionne, effectue un zoom et place un marqueur bleu sur l'emplacement.
Le bouton <i>Mode d'affichage</i> vous permet de sélectionner le mode d'affichage de la carte. Voir également "Modifier le mode d'affichage" on page 14.
Localisez-moi. Cliquez sur 🗢 pour retourner à votre emplacement actuel. Ceci se base sur l'IP (App Web) ou le GPS (App Mobile). Faites un zoom sur la carte : - à l'aide des commandes de tet

N°	Description
	<ul> <li>à l'aide de la molette de défilement de la souris</li> <li>en double-cliquant avec la souris sur un emplacement de la carte</li> <li>Aux niveaux de zoom bas, la carte n'affiche pas les zones concernées par les drones, comme l'indique un message en haut de la page. Vous devez faire un zoom avant pour les voir.</li> </ul>
7	La barre de <i>menu inférieure</i> fournit des informations supplémentaires sur NAV Drone Viewer, telles que la <i>Politique de cookies</i> , l' <i>Avis de confidentialité</i> <i>NAV Canada</i> , les <i>Conditions générales d'utilisation</i> , ainsi que les <i>Informations sur la version</i> (version de lancement) de l'application. Cliquez sur l'un de ces boutons pour afficher une nouvelle boîte de dialogue au milieu de l'écran. Vous pouvez refermer celle-ci en cliquant sur l'icône dans le coin supérieur droit de cette boîte de dialogue ou en cliquant n'importe où en dehors de cette boîte de dialogue.

### 3.3 Masquer / afficher les couches de la carte

La carte présentée dans le NAV Drone Viewer est créée en affichant un certain nombre de couches cartographiques au-dessus de la carte de base (fond de carte). La carte de base est toujours affichée, mais les couches cartographiques peuvent être masquées ou affichées.

Les informations suivantes sont visibles sous forme de couche cartographique pour les opérations de *base* :

Couche cartographique	Couleur
Espace aérien contrôlé	Rouge
Espace aérien délégué	Rouge
Espace aérien de classe F	Rouge (réglementé ou dangereux) et jaune (autre)
Aéroports	Rouge (certifié ou militaire) et jaune (enregistré)
Parcs	Orange
NOTAM supplémentaires	Rouge
Zones temporaires interdites aux drones	Rouge

Les informations suivantes sont visibles sous forme de couche de carte pour les opérations *avancées* :

Couche cartographique	Couleur
Espace aérien contrôlé	Orange
Espace aérien délégué	Rouge
Espace aérien de classe F	Orange (réglementé ou dangereux) et jaune (autre)
Aéroports	Orange (certifiés ou militaires) et jaune (enregistré)
Grilles	Nuances d'orange, selon la hauteur maximale de la cellule de grille
Parcs	Orange
NOTAM supplémentaires	Rouge
Zones temporaires interdites aux drones	Rouge

Les informations suivantes sont visibles sous forme de couche cartographique pour les opérations de microdrones :

Couche cartographique	Couleur
Espace aérien contrôlé	Jaune
Espace aérien délégué	Orange
Espace aérien de classe F	Rouge (réglementé ou dangereux) et jaune (autre)
Aéroports	Jaune
Parcs	Orange
NOTAM supplémentaires	Rouge
Zones temporaires interdites aux drones	Rouge

谫

Les zones colorées en *rouge* sont *interdites*. Les zones colorées en *jaune* nécessitent une *précaution supplémentaire* en raison de la présence d'autre circulation aérienne. Les zones colorées en *orange* nécessitent une *autorisation* de NAV CANADA, de Parcs Canada, du ministère de la Défense nationale, d'un exploitant d'aéroport, des autorités pénitentiaires ou de tout autre organisme utilisateur spécifié.

Pour afficher ou masquer une couche cartographique :

- 1. Appuyez sur 📚 dans le coin supérieur droit de l'écran.
- 2. Sélectionnez le type d'opérations (*Base* ou *Avancée* ou *Microdrones*) pour lequel vous souhaitez visualiser les informations correspondantes sur l'espace aérien.
- 3. Cochez/décochez les cases correspondantes ou cliquez sur *Sélectionner tout* pour sélectionner/désélectionner toutes les couches.
- 4. Cliquez sur sour masquer la liste de couches cartographiques.





Les informations ne seront affichées que pour le type d'opération sélectionné (*Base* ou *Avancée* ou *Microdrones*) et pour les géozones associées à la carte affichée.

## 3.4 Afficher les informations sur l'espace aérien

Vous pouvez afficher les informations sur les géozones de l'espace aérien en sélectionnant un emplacement sur la carte dans la fenêtre Carte. La sélection d'une géozone permet de mettre en évidence la géozone sur la carte.

Trois scénarios sont possibles, comme décrit ci-dessous.

#### 3.4.1 Emplacement non couvert par une géozone

Si l'emplacement sélectionné n'est couvert par aucune géozone, un marqueur cartographique bleu ( s'affiche à l'emplacement sélectionné et les informations concernant cet emplacement (coordonnées et, lorsqu'elles sont disponibles, informations d'adresse) s'affichent dans le coin supérieur gauche de l'écran.



#### 3.4.2 Emplacement couvert par une seule géozone visible

Si l'emplacement sélectionné est couvert par une seule géozone visible, les informations détaillées sur cette géozone s'affichent dans une barre latérale à gauche de la fenêtre de *Carte*.



Cliquez sur X pour fermer la barre d'informations latérale, le cas échéant.

#### 3.4.3 L'emplacement est couvert par plusieurs géozones visibles

Si l'emplacement sélectionné est couvert par plusieurs géozones visibles, une liste des géozones couvrant cet emplacement s'affiche dans la barre latérale à gauche de la fenêtre *Carte*.



Dans l'exemple ci-dessus, l'emplacement sélectionné est couvert par la géozone *CASCADES* et la géozone *LAC HARRINGTON*.

Sélectionnez l'une des géozones dans la liste en cliquant sur son nom (dans ce cas, *LAC HARRINGTON*) pour afficher les informations sur la géozone sélectionnée dans cette même barre latérale.



Vous pouvez afficher à nouveau la liste des géozones couvrant l'emplacement choisi en sélectionnant le marqueur bleu sur la carte.

Cliquez sur 🗙 pour fermer la barre d'informations latérale, le cas échéant.

## 3.5 Modifier le mode d'affichage

La carte de base de la *fenêtre de Carte* peut être affichée selon différents modes :

- mode Nuit (sombre) avec étiquettes
- mode Nuit (sombre) sans étiquettes
- mode Jour (clair) avec étiquettes
- mode Jour (clair) sans étiquettes
- mode Satellite sans étiquettes
- mode Satellite avec étiquettes
- mode Coloré (clair) sans étiquettes
- mode Coloré (clair) sans étiquettes

Pour changer le mode d'affichage :

- 1. Cliquez sur le bouton **Mode d'affichage** pour afficher le menu des modes.
- 2. Passez au-dessus des modes disponibles pour afficher leurs noms. Sélectionner celui dont vous avez besoin.
- 3. Cliquez à nouveau sur le bouton **Mode d'affichage** pour masquer le menu des modes.



## 4 Glossaire

Terme	Abréviation	Description
Activité	-	Type d'opération.
Aérodrome	AD	Tout terrain, plan d'eau (gelé ou non) ou autre surface d'appui servant ou conçu, aménagé, équipé ou réservé pour servir, en tout ou en partie, au départ, à l'arrivé, aux mouvements et à l'entretien courant des aéronefs. Cela comprend les installations qui y sont situées ou leur sont rattachés.
Aérodrome non contrôlé	-	Aérodrome sans tour de contrôle. Cette expression s'applique également pendant la période de fermeture d'une tour desservant un aéroport lorsque celle-ci a des heures d'exploitation limitées.
Aéronef télépiloté	ATP	Voir « Drone ».
Altitude	ALT	Hauteur d'un objet ou d'un point par rapport au sol ou au niveau de la mer.
Approbation	-	Autorisation accordée à un exploitant de manœuvrer dans un espace aérien contrôlé selon des conditions indiquées par une unité ATS en fonction des informations fournies avec la demande d'autorisation
Au-delà de la visibilité directe	BVLOS	Vol effectué au-delà du champ de vision du pilote ou de l'observateur.
Au-dessus du niveau de la mer	ASL	Altitude exprimée en pieds mesurée au- dessus du niveau de la mer.
Au-dessus du sol	AGL	Altitude exprimée en pieds mesurée au- dessus du niveau du sol.
Autorité de l'aviation civile	AAC	Autorité législative gouvernementale de chaque pays qui tient un registre des aéronefs et supervise l'approbation et la

Terme	Abréviation	Description
		réglementation de l'aviation civile.
Avis aux aviateurs	NOTAM	Avis diffusé par télécommunication et donnant, sur l'établissement, l'état ou la modification d'une installation, d'un service, d'une procédure aéronautique ou d'un danger pour la navigation aérienne, des renseignements qu'il est essentiel de communiquer à temps au personnel concerné par les opérations de vol.
Boîte de dialogue	-	Élément de contrôle graphique sous la forme d'une petite fenêtre qui communique des informations à l'utilisateur et l'invite à y répondre.
Canada Air Pilot	CAP	Document dans lequel le ministre peut établir des procédures d'exploitation d'aéronefs à certains aérodromes. Contient des descriptions des approches et procédures, SID, STAR et disposition d'aéroport.
Carnet de vol	-	Pour les pilotes et les exploitants, le carnet de vol permet de suivre tous les vols effectués sous un compte utilisateur et fournit des statistiques sur le temps de vol total des pilotes et des drones.
Carte de base	-	Une carte de base est une couche de fond avec des informations géographiques. Elle fournit généralement des références de localisation pour des éléments qui ne changent pas souvent, tels que les frontières, les rivières, les lacs, les routes et les autoroutes.
Case à cocher	-	Élément de contrôle graphique qui permet à l'utilisateur de faire un choix binaire, c'est-à- dire un choix entre deux options mutuellement exclusives. Par exemple, l'utilisateur peut avoir à répondre « oui » (coché) ou « non » (non coché) à une simple

Terme	Abréviation	Description
		question oui/non.
Centre d'information de vol	FIC	Unité ATS centralisée qui fournit des services appropriés pour les phases prévol et en route du vol
Centre de contrôle de la zone	ACC	Unité ATC qui assure le service ATC pour des aéronefs évoluant dans une région d'information de vol (FIR)
Certificat	-	Dans un contexte professionnel : désignation obtenue par une personne pour assurer la qualification nécessaire à l'exécution d'un travail ou d'une tâche. Exemple : un certificat de pilote de drone. Dans un contexte numérique : en cryptographie, un certificat de clé publique, également appelé certificat numérique ou certificat d'identité, est un document électronique utilisé pour prouver la propriété d'une clé publique.
Circuit – Circuit de circulation de l'aérodrome	-	Trajet spécifié que les aéronefs doivent suivre lorsqu'ils volent aux abords d'un aérodrome
Avis de non- responsabilité	-	Conditions générales qui s'appliquent à l'accès d'un utilisateur aux applications NAV Drone et à son utilisation de ces dernières.
Commandant de bord	PIC	Voir « Pilote de drone ».
Commande à distance	RC	Utilisation de signaux de commande transmis par radio pour commander un appareil à distance.
Commande et contrôle	C2	Liaison de données entre l'aéronef télépiloté et le poste de télépilotage permettant de gérer le vol.
Conditions météorologiques de vol à	VMC	Conditions météorologiques exprimées en fonction de la visibilité et de la distance par

Terme	Abréviation	Description
vue		rapport aux nuages et égales ou supérieures aux minimums spécifiés dans la sous-partie 602 du Règlement de l'aviation canadien (CAR).
Contrôle de la circulation aérienne	ATC	Service fourni aux aéronefs dans l'espace aérien contrôlé.
Contrôleur de la circulation aérienne	ATC	Personne titulaire d'une licence valide de contrôle de la circulation aérienne.
Couches cartographiques	-	Catégories de zones d'espace aérien superposées sur la carte de fond (carte de base).
Demande d'autorisation	-	Pour les opérations avancées dans l'espace aérien contrôlé par NAV CANADA, l'exploitant doit soumettre une demande d'autorisation à NAV CANADA. Les demandes d'autorisation sont évaluées automatiquement ou manuellement, selon la hauteur et l'emplacement de la zone de vol de l'opération. Les états possibles d'une demande d'autorisation sont les suivants : Brouillon, À envoyer, Envoyé, En cours d'évaluation, Action requise, Approuvé, Rejeté, Résilié et Annulé.
Drone	-	Aéronef non habité guidé par une télécommande ou des ordinateurs de bord. Synonyme d'aéronef télépiloté (ATP), de véhicule aérien non habité (UAV) et de système d'aéronef sans pilote à bord (UAS).
Espace aérien	-	Partie de l'atmosphère contrôlée par un pays au-dessus de son territoire, y compris ses eaux territoriales ou, plus généralement, toute partie tridimensionnelle spécifique de l'atmosphère.
Exploitant	-	Une distinction est faite entre le niveau de l'exploitant (entité commerciale) et le niveau de l'utilisateur (individu). Un exploitant peut

Terme	Abréviation	Description
		inviter plusieurs utilisateurs à se joindre à son équipage (pilotes de drones, observateurs et spécialistes de la charge utile). De même, un utilisateur peut être associé à plusieurs exploitants de drones, par exemple dans le cas d'un pilote indépendant engagé par plusieurs exploitants.
Exploitant de drone	-	Le terme « exploitant de drone » désigne toute personne morale ou physique qui exploite ou entend exploiter un ou plusieurs drones.
Fournisseur de services de navigation aérienne	FNSA	Organisme responsable de la fourniture de services de navigation dans l'espace aérien national ou international.
Géozone	-	Tout espace aérien pouvant faire l'objet de restrictions ou nécessiter une autorisation ou une conscience situationnelle de l'aviation avec équipage.
Gestion de la circulation aérienne	ATM	Concept de gestion visant à assurer une pleine utilisation des systèmes de contrôle de la circulation aérienne, en fonction des possibilités offertes par les futurs systèmes de navigation aérienne au fur et à mesure de leur évolution, tant dans une optique nationale qu'internationale.
Gestion de la circulation des SATP	RTM	Concept d'aviation internationale qui introduit un système automatisé de type ATM dans un espace aérien à très basse altitude qui sera principalement occupé par des aéronefs non habités (communément appelés « drones »).
Hauteur	-	En aviation : la distance verticale d'un objet mesurée à partir d'une référence donnée comme le sol (au-dessus du sol = AGL). Elle est indiquée en pieds.

Terme	Abréviation	Description
Infobulle	-	Élément commun de l'interface utilisateur graphique qui s'affiche sous la forme d'une zone de texte informative lorsque l'on survole un élément. Il est utilisé en conjonction avec un curseur, généralement un pointeur.
Keyhole Markup Language	KML	Le Keyhole Markup Language (KML) est une notation XML permettant d'exprimer une annotation et une visualisation géographiques dans des cartes bidimensionnelles et des navigateurs terrestres tridimensionnels basés sur Internet. Le langage KML a été développé pour être utilisé avec Google Earth, qui s'appelait à l'origine Keyhole Earth Viewer. Le langage KML est devenu une norme internationale du Consortium géospatial ouvert <u>https://www.ogc.org/standards/kml</u> en 2008. Comme pour toute norme XML, la grammaire du message peut être vérifiée pour voir s'il est correctement formaté afin que le système qui l'utilise puisse lire et traiter les données.
Manuel d'information aéronautique de Transports Canada	TC AIM	Publication principale de Transports Canada destinée à constituer pour les pilotes une importante source d'informations aéronautiques prévol et qui contient des informations essentielles à l'utilisation d'aéronefs dans l'espace aérien intérieur canadien (CDA). Elle permet de regrouper l'information à caractère durable en un seul document qui couvre les sujets suivants : informations générales de vol, communications, météorologie, règles de l'air, procédures ATC, exigences en matière d'entrée et de sortie s'appliquant aux vols internationaux, opérations de recherche et de sauvetage, cartes et publications aéronautiques, licences et immatriculation, santé et discipline aéronautique

Terme	Abréviation	Description
Masse maximale au décollage	MTOW	La masse maximale au décollage (MTOW, Maximum take-off weight) est une valeur définie par le fabricant de l'aéronef. Il s'agit de la masse maximale à laquelle l'aéronef est certifié pour le décollage en raison de limites structurelles ou autres. La masse maximale au décollage est généralement donnée en kilogrammes ou en livres. Cette masse est une valeur fixe qui ne varie pas selon les changements de température ou d'altitude ni selon la piste disponible.
Mille nautique	NM	Mesure internationale qui correspond à exactement 1 852 mètres (soit environ 1,15 mille). L'unité dérivée de vitesse est le nœud, qui équivaut à un mille nautique à l'heure.
Multicoptère	MC	Giravion comportant plus de deux rotors. Un avantage des aéronefs à rotors multiples est la mécanique plus simple du rotor nécessaire pour les commandes de vol.
Niveau de certification	-	Deux catégories d'opérations (de base et avancées) de drones telles que définies dans la partie IX du Règlement de l'aviation canadien. Chaque catégorie a un ensemble différent de règles que les pilotes de drones doivent suivre.
Nom du drone	-	Surnom qu'un pilote peut associer à un drone.
Notation des objets en langage JavaScript	JSON	Format de données commun utilisé pour la communication asynchrone entre navigateurs et serveurs.
Numéro d'immatriculation	-	Numéro d'immatriculation attribué à un drone par Transports Canada
Opération (NAV Drone)	-	Une opération est créée par un pilote ou par un exploitant et est représentée par une zone de vol et un certain nombre de paramètres liés tels que le type d'opération,

Terme	Abréviation	Description
		la date et l'heure de début/fin, le pilote désigné, le drone prévu pour le vol, etc.
Organisation de l'aviation civile internationale	OACI	Organisme spécialisé des Nations Unies dont l'objectif est de développer les principes et les techniques de la navigation aérienne internationale et de promouvoir la planification et le développement du transport aérien civil international.
Organisme utilisateur	-	Organisme, organisation ou commandement militaire responsable de l'activité pour laquelle l'espace aérien de classe F a été autorisé. L'organisme utilisateur doit être reconnu pour les zones réglementées de classe F, les zones d'opérations militaires et les zones dangereuses et devrait, dans la mesure du possible, être reconnu pour les zones de service consultatif de classe F.
Perte de liaison C2		Perte du contact de liaison de commande et de contrôle (liaison C2) avec l'ATP de sorte que le pilote n'est plus en mesure de gérer le vol de l'aéronef. La perte d'une liaison C2 n'entraîne pas nécessairement une situation de vol non contrôlé, puisque normalement, l'ATP sera préalablement programmé pour suivre une trajectoire prévue jusqu'à ce que la liaison soit rétablie ou que le vol soit interrompu. Les procédures de perte de liaison C2 sont programmées par le fabricant, et pour certains modèles, elles peuvent être modifiées par l'exploitant.
Pilote à distance	RP	Voir « Pilote de drone ».
Pilote de drone	-	Personne désignée par un exploitant de drone qui commande le drone et est responsable de la sécurité du vol. En fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment le type de drone et l'opération, un pilote de drone peut être tenu d'avoir

Terme	Abréviation	Description
		une ou plusieurs certifications actives pour être autorisé à effectuer le vol de drone.
Poignée de forme	-	Élément de contrôle graphique en forme de petit carré, utilisé pour modifier une forme en glissant-déposant la poignée.
Poste de contrôle au sol	PCS	Ensemble des systèmes matériels au sol utilisés pour contrôler un drone. Synonyme de poste de télépilotage (RPS).
Rapport météorologique régulier pour l'aérodrome	METAR	Un rapport METAR décrit les conditions météorologiques actuelles à un endroit précis et à une heure précise, telles qu'observées depuis le sol.
Région d'information de vol	FIR	Espace aérien de dimensions définies qui s'étend vers le haut à partir de la surface de la Terre et dans lequel le service d'information de vol (FIS) et le service d'alerte sont assurés.
Règlement de l'aviation canadien	CAR	Règles promulguées sous le régime de la Loi sur l'aéronautique qui régissent l'aviation civile au Canada. Le CAR et ses normes connexes, qui remplacent la Réglementation aérienne et les Ordonnances sur la navigation aérienne, sont entrés en vigueur le 10 octobre 1996 à la suite d'un processus de consultation exhaustif entre Transports Canada et le milieu de l'aviation. Cette démarche de coopération et de partenariat en matière de réglementation se poursuit au sein du Conseil consultatif sur la réglementation aérienne canadienne (CCRAC), qui débat des propositions de modifications au CAR et à ses normes.
Règles de vol à vue	VFR	Règles qui régissent les procédures de vol à vue. L'abréviation est utilisée par les pilotes et les contrôleurs pour désigner un type de plan de vol ou de conditions

Terme	Abréviation	Description
		météorologiques.
Service consultatif d'aéroport	AAS	Transmission par une station d'information de vol d'informations relatives aux phases d'arrivée et de départ d'un vol et à la traversée d'une zone d'utilisation de fréquence obligatoire (MF).
Service de la circulation aérienne	ATS	Comprend les services fournis par les contrôleurs de la circulation aérienne et les spécialistes des services de vol dans les centres de contrôle régionaux (CCR), les tours de contrôle (TWR), les stations des services de vol (FSS) et les centres d'information de vol (FIC).
Sommet	-	En géométrie, un sommet est un point où deux ou plusieurs courbes, lignes ou arêtes se rencontrent. En conséquence, le point où deux lignes se rencontrent pour former un angle et les coins des polygones sont des sommets.
Spécialiste des services de la circulation aérienne	-	Le Spécialiste ATS est un membre du personnel de NAV CANADA qui gère l'accès à l'espace aérien contrôlé.
Spécialiste des services de vol	FSS	Employé certifié affecté à des tâches et responsabilités au sein d'un FSS ou FIC
Station des services de vol	FSS	Unité ATS qui fournit aux aéronefs des services pertinents aux phases d'arrivée et de départ aux aérodromes non contrôlés et à la traversée d'une zone d'utilisation de fréquence obligatoire (MF)
Supplément hydroaérodrome - CANADA	CWAS	Publication conjointe civile/militaire contenant des renseignements concernant les hydroaérodromes et destinée à compléter les cartes en route et le Canada Air Pilot (CAP).

Terme	Abréviation	Description
Tâches	-	Pour un exploitant de drone, l'onglet Tâches énumère toutes les tâches liées à une opération, en trois catégories représentant trois états de tâches différents : Action requise, Soumis et Résolu. Dans le contexte de NAV Drone, les tâches sont associées à une demande d'autorisation.
Temps universel coordonné	UTC	Système horaire utilisé dans les opérations aériennes et donné à la minute près, sauf quand le pilote demande une vérification horaire. Ces vérifications horaires sont données aux 15 secondes près. Le jour commence à 0000 heure et se termine à 2359 heures. Parfois appelé « heure zulu ».
Tour de contrôle	TWR	Unité créée afin de fournir un service ATC à la circulation d'aérodrome. Aussi appelée « tour ».
Transports Canada	ТС	Autorité fédérale responsable de la réglementation de l'aviation civile
Très basse altitude	VLL	L'espace aérien à très basse altitude (VLL) est généralement compris comme le volume d'air en dessous de 500 pieds au-dessus du sol (non construit).
Urgence		Situation qui place un aéronef, un autre véhicule ou une personne à bord ou en vue dans un état qui nécessite une action immédiate.
Validation	-	La validation d'une opération consiste à vérifier que l'opération est conforme aux règles et règlements applicables.
Visibilité directe	VLOS	Contact visuel avec un aéronef télépiloté, maintenu sans aide et en tout temps, qui est suffisant pour en garder le contrôle, en connaître l'emplacement et balayer du regard l'espace aérien dans lequel celui-ci est utilisé afin d'effectuer les fonctions de

Terme	Abréviation	Description
		détection et d'évitement à l'égard d'autres aéronefs ou objets.
Visiter sans compte	-	Possibilité dans l'application mobile NAV Drone d'essayer l'application mobile sans s'enregistrer et se connecter. Par conséquent, toutes les fonctionnalités ne sont pas disponibles.
Vol	-	Un vol est considéré comme une séquence comportant un décollage et un atterrissage. Par conséquent, une opération peut consister en plusieurs vols.
Vol non contrôlé		Interruption ou perte de liaison de commande et de contrôle (liaison C2) où le pilote est incapable de contrôler l'aéronef et où l'aéronef ne respecte plus les procédures préprogrammées, ce qui fait que l'ATP fonctionne de façon imprévisible ou imprévue
Zone de contrôle	CZ	Espace aérien contrôlé de dimensions définies qui s'étend vers le haut à partir de la surface de la Terre et comprenant une altitude d'aérodrome (AAE) de 3000 pi sauf indication contraire
Zone de responsabilité (Glossaire à l'intention des pilotes et du personnel des services de la circulation aérienne – TP11958E)	AOR	Région géographique dans laquelle un service d'alerte est fourni par une unité ATS désignée comme l'unité responsable des ATS.
Zone de responsabilité (NAV Drone)	AOR	Ensemble de zones de contrôle au sein desquelles une unité ATS a la responsabilité de coordonner l'évaluation des demandes d'autorisation de vol de SATP.
Zone interdite aux drones	NDZ	Zone propre à NAV Drone qui correspond à

Terme	Abréviation	Description
(NAV Drone)		un espace aérien dans lequel la circulation des drones est restreinte ou interdite. Les zones interdites aux drones sont temporaires.

Pour toute information sur le NAV Drone Viewer, veuillez visiter l'adresse suivante : <u>https://www.navcanada.ca/fr/planification-de-vol/planification-de-vol-de-</u> <u>drone/soutien-aux-drones-navals.aspx.</u>

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse <u>navdrone@navcanada.ca.</u>